

N°68/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

OBJET : Renouvellement contrat Horizon Villages logiciels Mairie

Le quatre décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 27 novembre 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel (pouvoir donné à ACHIN Richard), GALLAND Daniel, HELSEN Véronique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat signé avec JVS Mairistem en 2021 arrive à terme au 31 décembre 2023.

Le fournisseur nous propose de migrer notre contrat actuel vers le Horizon Villages Infinity.

Comparativement au contrat actuel, Horizon Villages Infinity est un contrat de mise à disposition des dernières versions de logiciels sans droit d'accès pour évoluer vers les nouvelles gammes.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de renouveler le contrat au montant de 4 500,00 € HT par an et pour une durée de trois ans (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026).
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail : mairie@aubessagne.fr